

SASU PASCAL DELMON

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

3, avenue des Pêches – BP 100
93370 MONTFERMEIL

TRANSPARENCY INTERNATIONAL FRANCE

14, Passage Dubail

75010 PARIS

Rapport général du Commissaire aux Comptes

Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association TRANSPARENCY INTERNATIONAL France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiqués dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

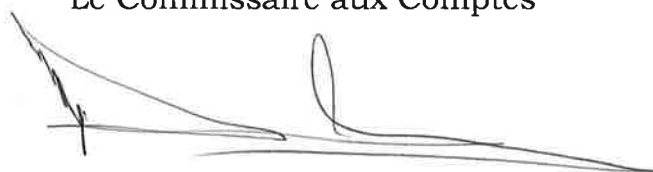
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Montfermeil, le 26 avril 2021
Le Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pascal DELMON', written over a horizontal line.

Pascal DELMON

ANNEXE
DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit, en outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

TI FRANCE

Comptes Annuels

Du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020

BILAN - ACTIF

AGS0002 - TI FRANCE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ACTIF	Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020			01/01/2019 au 31/12/2019
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage	2 990	2 990		
Autres immobilisations corporelles	7 530	7 530		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
Immobilisations Financières (2)				
Participations et créances rattachées à des part.	153		153	153
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 744		6 744	6 744
TOTAL (I)	17 417	10 520	6 897	6 897
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (3)				
Clients, usagers et comptes rattachés	86 188		86 188	123 370
Créances reçues par legs ou donations				
Autres				352
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 604 577		1 604 577	1 477 535
Charges constatées d'avance (3)	8 459		8 459	
TOTAL (III)	1 699 224		1 699 224	1 601 257
Frais d'émission d'emprunt (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 716 640	10 520	1 706 121	1 608 153
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				

BILAN - PASSIF

AGS0002 - TI FRANCE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PASSIF	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	314 540	224 571
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	45 886	89 969
<i>Situation nette</i>	360 426	314 540
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	360 426	314 540
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (III)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charge		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 471	27 401
Dettes des legs ou donations		
Dettes sociales et fiscales	113 452	68 683
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Redevables créditeurs		
Autres dettes	1 150 000	1 150 000
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	48 772	47 529
TOTAL (V)	1 345 694	1 293 613
Ecarts de conversion passif	(VI)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 706 121	1 608 153
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	1 345 694	1 293 613
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT

AGS0002 - TI FRANCE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		
Cotisations	228 546	268 294
Ventes de biens		
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
Parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	259 029	309 705
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		25 739
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	113 894	97 804
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	601 469	701 542
CHARGES D'EXPLOITATION (II)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	121 776	183 734
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	12 201	11 224
Salaires et traitements	227 788	245 926
Charges sociales	194 083	199 591
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		160
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	555 848	640 636
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	45 621	60 907
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	265	29 062
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	265	29 062

FAITS MARQUANTS

Au 31/12/2020, le total bilan de l'association est de 1,706,121 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, fait apparaître des produits d'exploitation de 601,469 euros et un résultat bénéficiaire de + 45,886 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période allant du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Malgré la crise sanitaire et les contraintes qui en ont découlées l'association a continué son activité en adaptant les conditions de travail des salariés. L'association n'a pas sollicité d'aide de l'Etat, Fonds de solidarité ou activité partielle.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A ce jour aucun événement postérieur à la clôture n'a potentiellement eu d'impact sur les comptes 2020.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au p général modifié par le règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 réformant le règlement CRC 99-01.

1) Conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- prudence

2) Immobilisations corporelles

L'analyse des actifs immobilisés à l'ouverture et au cours de l'exercice n'a pas mis en évidence de composants significatifs.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les durées d'utilisation comptable des immobilisations non décomposables sont identiques aux durées d'usage:

- | | |
|---|----------------|
| - Install Agencement et aménaget divers | 3 ans linéaire |
| - Matériel de bureau et informatique | 3 ans linéaire |

3) Immobilisations financières

Ces valeurs sont comptabilisées à leur coût historique, et font l'objet d'une provision pour dépréciation, le cas échéant.

4) Fonds dédiés

Les fonds dédiés font l'objet d'un suivi conformément aux règles et méthodes comptables en vigueur telles que définies dans l'avis du n°99-01 du CRC.

5) Clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6) Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont comptabilisées au coût d'achat et font l'objet de provision pour dépréciation le cas échéant.

7) Contributions volontaires

Les contributions volontaires sont calculées sur la base du temps passé par les membres du conseil d'administration et du haut conseil à un taux moyen horaire de 51 € (coût moyen chargé du délégué général).

Les contributions des autres bénévoles sont valorisées au taux horaire du SMIC, soit 14 € de l'heure.

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS relatifs à l'actif du BILAN

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes : 17 417

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisat° incorporelles	-	-	-	-
Immobilisat° corporelles	10 520	-	-	10 520
Immobilisat° financières	6 897	-	-	6 897
TOTAL	17 417	-	-	17 417

Ces immobilisations ne font pas l'objet d'une clause de réserve de propriété.

Amortissements et provisions d'actif 10 520

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisat° incorporelles	-	-	-	-
Immobilisat° corporelles	10 520	-	-	10 520
Immobilisat° financières	-	-	-	-
TOTAL	10 520	-	-	10 520

Le rythme des amortissements de l'exercice 2020 a tenu compte de l'étude sur la durée de vie réelle des immobilisations.

Détails des immobilisations corporelles et incorporelles et amortissements en fin de période

	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes	Amort
Agencement des locaux	2 990	2 990	-	3 ans linéaire
Matériel de bureau et informatique	7 530	7 530	-	3 ans linéaire
Dépôts et cautionnements	6 744	-	6 744	Non amortissable
Titres Crédit Coopératif	153	-	153	Non amortissable
TOTAL	17 417	10 520	6 897	

Détails des immobilisations financières

POSTES	Valeur au début de l'exercice	Acquisition de l'exercice	Cession de l'exercice	Valeur à la clôture de l'exercice
Dépôts et cautionnements	6 744	-	-	6 744
Titres Crédit Coopératif	153	-	-	153
Totaux	6 897	-	-	6 897

Etat des créances (net de provisions)

Etat des créances	Montant	A un an	A plus d'un an	A plus de 5 ans
Autres immobilisations financières	6 744	-	6 744	
Clients & comptes rattachés	86 188	86 188		
Acompte versé sur commande	-	-		
Sécurité sociale et autres organismes	-	-		
Groupe et associés	-	-		
Etat, et autres impôts et taxes assimilées	-	-		
Debiteurs divers	-	-		
Charges constatées d'avance	8 459	8 459		
TOTAL	101 391	94 647	6 744	-

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS relatifs au passif du BILAN

Etat des dettes

Etat des dettes	Montant	A un an	A plus d'un an
Fonds dédiés	-	-	
Emprunt / etab de crédit	-	-	
Emprunts et dettes financières diverses			
Fournisseurs et comptes rattachés	33 471	33 471	
Dettes sociales	102 021	102 021	
Etats dettes fiscales	11 431	11 431	
Autres dettes	1 150 000	-	1 150 000
Produits constatés d'avance	48 772	48 772	
TOTAL	1 345 695	195 695	1 150 000

Variation des fonds associatifs

POSTES	Valeur à l'ouverture	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Valeur à la clôture
Fonds Associatifs	224 572	89 969	-	314 541
Réserve légale	-	-	-	-
Report à nouveau	-		-	-
Résultat net de l'exercice	89 969	45 886	89 969	45 886
	-			-
TOTAL	314 540	135 855	89 969	360 426

Les fonds associatifs sont composés des différents résultats réalisés par l'association depuis son origine

POSTES	Secteur Lucratif	Secteur non lucratif
Produits d'exploitation	44 562	556 907
TOTAL	44 562	556 907

Effectif moyen 2020

POSTES	2020
Non cadres	1
cadres	7
TOTAL	8

Contributions volontaires en nature :

Les contributions volontaires ont été estimées à 126.255 euros en 2020.

Ces contributions correspondent principalement aux contributions du CA à hauteur de 104.499 euros. Elles sont réparties comme suit :

CA, bureau	Autres missions sociales	Autres administratif
21 114	83 385	-

Honoraires du commissaire aux comptes :

Les honoraires provisionnés au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à 4.200 euros.

EMPLOIS	Emploi de N = compte de résultat	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
1 - MISSIONS SOCIALES			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		
Missions Sociales DONT "BIENS MAL ACQUIS"	307 418	124 242	1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC - Dons et legs collectés - Dons manuels non affectés - Dons manuels affectés - Legs et autres libéralités manuels non affectés - Legs et autres libéralités manuels affectés 1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	124 242 124 242 124 242	124 242 124 242 124 242
Autres missions sociales	307 418	124 242			
2 - RECHERCHE DE FONDS	66 444				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	181 987				
		124 242			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	555 848			601 734	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS					
III - ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES					
IV - EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	45 886				
V - TOTAL GÉNÉRAL	601 734			601 734	124 242
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		124 242	VII - Total des emplois financés par des ressources collectées auprès du public		124 242
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		